

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2022



N° 68/2022

Le 9 décembre deux mil vingt-deux à 18 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 2 décembre 2022.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoint ; M. Rauzier, Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, M. Hamot, Mmes Fernandes, Delormel, MM. Rousseau, Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Bourgoin par Mme Delamarre, M. Moonen par M. Dubouil, M. Aubry par M. Bourgeteau, M. Kwak par Mme Brunet, Mme Coulon par M. Desmedt, Mme Flagothier par Mme Trézel, Mme Vigne par Mme Bonnet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Konan et Barre, MM. Berthelot et Lenoble.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 17
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 Votes Pour : 24
 Votes Contre : 0
 Abstentions : 0

OBJET : Décision modificative n° 2-2022.

Le Conseil Municipal,
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu l'avis favorable de la commission des finances du 30 novembre 2022,
 Considérant la nécessité d'ajouter au budget de la commune de St Just-en-Chaussée les crédits suivants,

1) BUDGET D'INVESTISSEMENT

• Dépenses d'investissement

Chapitre ou opération	Compte et libellé	Montant €
300 - Matériel	2158 - Autres prestations, matériel et outillage techniques	+ 4 600.00 €
300 - Matériel	2184 - Mobilier	+ 18 000.00
300 - Matériel	2188 - Autres immobilisations corporelles	+ 11 200.00
400 - Bâtiments divers	21318 - Autres bâtiments publics	+ 11 400.00
	TOTAL	45 200.00

- Recettes d'investissement

Chapitre ou opération	Compte et libellé	Montant €
(021 Ordre) - Virement de la section d'exploitation	021 - Virement de la section d'exploitation	+ 45 200.00
	TOTAL	45 200.00

Ce qui fixe le budget après DM2-2022 de la section investissement à :

Budget investissement 2022	Montant €
Dépenses d'investissement	2 754 906.00
Recettes d'investissement	2 754 906.00
ECART BUDGETAIRE	0

2) BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses de fonctionnement

Chapitre ou opération	Compte et libellé	Montant €
011 - Charges à caractère général	60612 - Energie - électricité	+ 50 000.00
67 - Charges exceptionnelles	678 - Autres charges exceptionnelles	+ 15 800.00
(023 Ordre) - Virement à la section d'investissement	023 - Virement à la section d'investissement	+ 45 200.00
	TOTAL	111 000.00

- Recettes de fonctionnement

Chapitre ou opération	Compte et libellé	Montant €

Ce qui fixe le budget après DM2-2022 de la section de fonctionnement à :

Budget investissement 2022	Montant €
Dépenses de fonctionnement	7 819 062.19
Recettes de fonctionnement	9 938 222.00
ECART BUDGETAIRE	2 119 159.81

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental